

Régisseur(se) machinerie CDI, à pourvoir au plus tôt

La Cité de la musique - Philharmonie de Paris, située sur le Parc de la Villette, porte un projet inédit favorisant l'appropriation de la musique par tous. Ses activités se développent dans deux bâtiments conçus par Christian de Portzamparc pour la Cité de la musique et Jean Nouvel, pour la Philharmonie. L'ensemble constitue un pôle culturel unique au monde. À travers ses trois salles de concert, son Musée de la musique et ses expositions et de nouveaux espaces d'ateliers de pratique musicale, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris offre aux adultes, aux enfants et aux familles, les moyens d'accéder aux œuvres, de s'initier à une pratique artistique et de découvrir ou d'enrichir leurs connaissances musicales.

Rattaché(e) à la Direction technique et au Service machinerie, le/la régisseur(se) machinerie soutient la cheffe machiniste dans l'ordre de marche des lieux et des salles où il/elle est principalement attaché(e). Il/elle est attaché(e) directement aux productions et en suit le cheminement au niveau de la machinerie selon la répartition qui a été initiée par son chef de service.

MISSIONS

Il/elle soutient et assiste la cheffe machiniste dans l'ordre de marche :

- Il/elle s'assure de la bonne marche des équipements au niveau du terrain et en informe la cheffe machiniste au quotidien.
- Il/elle apporte son expertise dans l'analyse des fiches techniques ou des problématiques d'alternances liées à la machinerie.
- Il/elle vérifie que les espaces de stockage du matériel soient en ordre et que le matériel y soit remis correctement. Il/elle participe aux rangements quotidiens de ces espaces.
- Il/elle vérifie que le stock du petit matériel, outillage et consommable soit suffisant et en informe la cheffe machiniste au quotidien.
- Il/elle vérifie que les règles de sécurité ERP, le code du travail et les accords collectifs d'entreprise soient respectés au niveau des machinistes intermittents qu'il/elle encadre sur les productions dont il/elle a la charge
- Il/elle vérifie que les formations obligatoires (CACES, travail en hauteur) soient bien à jour pour l'ensemble des intermittents qu'il/elle encadre sur les productions dont il/elle a la charge.

Il/elle est attaché(e) directement aux productions :

- Il/elle prépare et assure le suivi sur le terrain des productions qui lui ont été confiées en tenant compte des informations transmises par la régie et/ou par son chef de service. Il/elle travaille en étroite collaboration avec les régisseurs de production, lumière ou son.
- Il/elle encadre les équipes de machinistes intermittents sur les montages ou démontage, les chargements ou déchargement et sur les productions dont il/elle a la charge.
- Il/elle participe pleinement à l'ensemble des activités liées à la machinerie.
- Il/elle assure la manipulation des éléments motorisés de la machinerie et de la mise en place des plateaux selon les éléments définis par les besoins de la production.

PROFIL RECHERCHE

- Expérience similaire d'au moins 5 ans dans un lieu de spectacle vivant.
- Formation travail en hauteur, appareil de levage, CACES...
- Autocad bienvenu.
- Bonne connaissance des milieux liés à la musique en général.

- Sens de la diplomatie, rigueur, et aptitude au travail en groupe nécessaire.
- Anglais indispensable.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser, avant le 31 janvier 2019, à la Direction Ressources Humaines de la Cité de la musique – Philharmonie de Paris par mail «recrutement@cite-musique.fr» ou courrier 221 avenue Jean-Jaurès, 75019 PARIS.

La Cité de la musique – Philharmonie de Paris a obtenu le double label « égalité professionnelle entre les hommes et les femmes » et « diversité ». A ce titre, elle met en place une politique de prévention des discriminations dès la phase de recrutement. Elle vise également à promouvoir la diversité en élargissant le réseau de diffusion de ses offres d'emploi et de stage.